

SEANCE DU 18 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-huit mai deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur JOLIVEL Patrick, Maire.

Etaient présents : Patrick JOLIVEL, Christian DEHON, Catherine PATUREL, Madeleine BRETAGNE, Thierry LIPCZAK, Dominique LEMAIRE-VEHENT, François BRIERE, Claire GIRARDIN, Eddy BELLANGER, Béatrice PINCEMAIL, Sylvain ALIPRANDI, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Rosaline RENAUDIN donne procuration à Catherine PATUREL
Jérôme DROUARD donne procuration à Sylvain ALIPRANDI
Fatima MOREDO,

Etait absent : Pascal LEPETIT,

François BRIERE a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Création d'un emploi saisonnier
Affaires diverses

RECRUTEMENT POUR UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE – N° 23

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

- 1) De créer, à compter du 1^{er} juillet 2026 jusqu'au 31 août 2026, UN poste non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité sur le grade d'adjoint technique à 25 heures par semaine ;
- 2) D'autoriser le recrutement d'un agent contractuel pour pourvoir cet emploi sur le fondement de l'article L 332-23-2° du code général de la fonction publique dans les conditions de la présente délibération ;
- 3) De fixer la rémunération de l'agent recruté au titre d'un accroissement saisonnier d'activité
- 4) D'autoriser le Maire à renouveler le contrat dans les conditions énoncées ci-dessus

Monsieur le Maire informe que les travaux du mur du presbytère nécessite des renforts. Un devis de 2 200 € TTC a été établi.

Monsieur le Maire informe que 3 devis ont été élaborés pour les travaux de voirie route de Mantes pour une valeur de 3 800 €. Après étude, l'entreprise BARATHON a été retenue pour la réalisation du chantier.

Monsieur le Maire informe qu'un deuxième architecte est intervenu pour l'évaluation des travaux à l'église. La mairie est dans l'attente de son devis.

Monsieur le Maire informe que le branchement provisoire d'électricité à l'étang a été mis en service.

TOUR DE TABLE :

C. GIRARDIN informe que la commission de l'aide sociale s'est réunie pour la mise en place du plan canicule.

M. BRETAGNE informe que des ventilateurs ont été achetés pour l'école. Deux autres seront achetés pour la mairie et la bibliothèque.

La séance est levée à 19 H 45

La prochaine réunion n'est pas fixée.

Le Maire
Patrick JOLIVEL,

Le Secrétaire
François BRIERE,